

Secours Catholique

Favoriser l'implication des personnes en grande précarité

POINTS CLEFS

Favoriser la convivialité: la convivialité est un élément important dans toutes les associations. C'est d'autant plus vrai quand il s'agit de personnes en situation de grande précarité et n'ayant pas confiance en leur propre capacité à agir. La convivialité peut être la première étape d'implication. Dans un second temps il est tout à fait possible de formaliser davantage les relations entre les acteurs et leurs engagements respectifs, mais cela n'a de sens que si les personnes ont envie de partager avec les autres

Constituer des groupes affinitaires et surtout égalitaires: aucune personne n'a un rôle prédominant sur l'association. Toutes les personnes sont au même niveau de responsabilité mais surtout de légitimité. Conforter des personnes en grande précarité en leur montrant qu'elles sont capables de « faire ensemble » sans une aide extérieure qui leur serait supérieure est élément moteur pour leur engagement

Partager avec l'extérieur: constituer un groupe affinitaire et « homogène » peut donner lieu à la création d'une association mais celle-ci ne prend son sens qu'en se confrontant avec d'autres acteurs. Encore une fois, cet échange avec l'extérieur permet de légitimer le rôle de la personne et renforcer ainsi l'engagement et cela même dans les instances de gouvernance



Fondé en 1946, le Secours Catholique-Caritas France est un service de l'Église catholique, membre de la confédération Caritas Internationalis. Association loi 1901 reconnue d'utilité publique, le Secours Catholique fédère un réseau de 76 délégations diocésaines, 4228 équipes locales et 67 400 bénévoles pour « apporter, partout où le besoin s'en fera sentir, à l'exclusion de tout particularisme national ou confessionnel, tout secours et toute aide, directe ou indirecte, morale ou matérielle, quelles que soient les opinions philosophiques ou religieuses des bénéficiaires. » (Extrait des statuts, article 1er.)

Fidèle à l'esprit des origines, elle enracine son action dans l'Évangile et dans l'enseignement social de l'Église : le respect de la dignité de la personne humaine, la justice, la solidarité, la fraternité, la réconciliation, la paix,

Fiche de cas pratique

l'option préférentielle pour les pauvres, le développement intégral de la personne humaine, la subsidiarité, la destination universelle des biens, l'indivisibilité des droits.

Problématique initiale

Dans le cadre de ses missions, le Secours Catholique est amené à travailler avec des publics en situation de pauvreté et/ou de grande précarité. Cette association considère que ces personnes en difficulté sociale ou économique sont les premiers acteurs de leur développement. Il ne s'agit plus de « faire à la place » mais de « faire avec ». C'est pour cela que le Secours Catholique est amené à réfléchir sur la façon d'intégrer dans la gouvernance ces personnes généralement éloignées de ces instances. Les raisons de cet éloignement sont diverses et multiples : soit par manque de confiance en leur légitimité, en leur compétences, soit par difficulté d'expression, soit par difficulté économique et matérielle etc.

Solutions essayées

Afin d'amener des personnes en difficulté à se réunir et faire porter leurs voix, il est important de créer des conditions de convivialité et d'humanité. Dans le récit de vie partagé par Bernadette Doumic lors de la journée du 14 avril, il s'agissait d'un groupe de mères en situation de précarité qui avait besoin de se retrouver et de voir qu'elles n'étaient pas seules dans cette situation. Ce groupe s'est constitué il y a de cela 20 ans.

Durant toutes ces années, elles ont été amenées à constituer une chartre détaillant la façon dont chacune prenait des responsabilités. La création d'outils formels régulant les

responsabilités des membres de ce groupe a permis à ces personnes de s'engager plus facilement. Pendant un temps, le groupe avait un responsable. Ce responsable salarié n'était là que pour aider le groupe à se structurer et non pas pour le diriger. Pour preuve lors de l'AG, cette personne participait de la même façon que n'importe quel bénévole, sa voix avait le même poids que n'importe quelle autre. Il n'y avait pas de position de domination mais bien de la bienveillance et de la confiance de sa part.

Le fait de rencontrer d'autres personnes dans la même situation et surtout d'agir ensemble permet de développer le pouvoir d'agir. Concernant ce groupe de mères, l'organisation d'un voyage en Albanie, à l'occasion du forum social mondial, a permis une rencontre avec d'autres acteurs. Cela leur a donné confiance dans leurs capacités de réflexion mais aussi d'expression. Suite à ces échanges certaines d'entre elles ont intégré le collège des personnes précaires, considérées comme personnes expertes au sein du Conseil National des politiques de Lutte contre la pauvreté et l'Exclusion sociale (CNLE).

Ce groupe perdure aujourd'hui et continue à attirer des personnes différentes chaque année, qui viennent en tant que bénévole. Cela n'est possible qu'en gardant la convivialité, l'écoute et le partage entre les personnes comme ce fut le cas au commencement.

Pour plus d'informations nous vous invitons à consulter le site internet de cette structure à l'adresse suivante <http://www.secours-catholique.org/>

Cette fiche a été réalisée d'après l'intervention de Bernadette Doumis lors de la journée sur la gouvernance associative du 14 avril 2015.

Nous remercions le Mouvement associatif pour la co-organisation de cet événement.

Juillet 2015